

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTÉ PLENIER

24 octobre 2023 – 13h00

Salle Gabriel Marty

COLLEGE	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
						A	A partir de
A	BIOY	Xavier	X				
A	BLANC	Didier	X				14H01
A	DE GROVE-VALDEYRON	Nathalie	X				13H58
A	BASSANO	Marie	X		X	ROMY SUTRA jusqu'à 13H54	13H00
A	GAUDIN	Hélène		X			
A	GINESTET	Catherine			X	XAVIER BIOY	13H00
A	JULLIAN	Nadège	X				
A	NÉLIDOFF	Philippe	X				
A	PELLE	Sébastien			X	XAVIER BIOY	13H00
A	POUMAREDE	Matthieu	X				
B	BLIN	Olivier	X				
B	BRUGGEMAN	Maryline			X	ROMY SUTRA	13H00
B	CHAZELLE	Alexandre	X				
B	FABRIES-LECEA	Eugénie			X	LAURENT GROSCLAUDE	13H00
B	GROSCLAUDE	Laurent	X				
B	IZAC	Laurent		X			
B	RIEUBERNET	Christelle	X				
B	SUTRA	Romy	X				
B	TORRICELLI-CHRIFI	Sarah	X				14H09
B	VARGAS-MAZAS	Estéban		X			
BIATSS	BERSON	Alexandre		X			
BIATSS	BAUTISTA	Florian	X				
BIATSS	GONALONS	Vanessa			X	FLORIAN BAUTISTA	13H00

COLLEGE Usagers licence	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
PARLONS CAMPUS	ROLLAND Théo	Titulaire				
	ARIECH Yanis	Suppléant				
	GONZALEZ Astrid	Titulaire				
	PAON Georgia	Suppléante	X			13H32
	CLERC-ESPOSITO Loris	Titulaire				
	MIRAN Élisabeth	Suppléant				
	MIGAYROU Lou	Titulaire				
	NEVES SIMOES COIMBRA Carla	Suppléante	X			
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	YETTOU Alya	Titulaire				
	MENARD Maxime	Suppléante				

COLLEGE Usagers master et doctorat	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	LAFoux Mathieu	Titulaire				
	MARTY Marie	Suppléante				
ÉCHANGE ET COOPÉRATION	CORDELIER Antoine	Titulaire				
	ARAGON Emma	Suppléant				
PARLONS CAMPUS	BARIOLET Léa	Titulaire				
	DJIBO Hairaty	Suppléante				
	TERRIDE Terence	Titulaire				
	BRUNET-LABROUCHE Hugo	Suppléant				

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
Conseil régional Occitanie	SZTULMAN Marc	Titulaire				
	REGOURG Serge	Suppléante				
École des Avocats du Sud- Ouest Midi Pyrénées	CARRÈRE Thierry	Titulaire				
	CHAMAYOU Laurence	Suppléante				
Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	ROUILLON VALDIGUIÉ	Titulaire			X MATTHIEU POUMARÈDE	13H00

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
Centre Régional de Formation Professionnelle Notariale	CATHALA Jean	Titulaire			X	MATTHIEU POUMARÈDE	13H00
	VIENNE Boris	Suppléant					
Tribunal Administratif de Toulouse	CARTHE MAZERES Isabelle	Titulaire					
	DAGUERRE DE HUREAUX Alain	Suppléant			X	LAURENT GROSCLAUDE	13H00
Représentant des magistrats de l'Ordre judiciaire désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près cette Cour	FEIRRERA Chantal	Titulaire			X	PHILIPPE NÉLIDOFF	13H00
	RASTOUL Franck	Suppléant					
AIRBUS	GAUDILLERE Pascal	Titulaire					
	TOUSSAINT Marc	Suppléant					
Personnalité élue	GRANEL Laurent	Titulaire					

INVITES	NOM	Prénom	Fonction	Présent
Madame	CITERICI	Hélène	RAF Faculté de Droit et Science Politique	X
Madame	BENTAIEB	Loubna	Faculté de Droit et Science Politique	X
Monsieur	THIOYE	Moussa	Président de section 01	
Monsieur	MOUTON	Stéphane	Président de section 02	
Monsieur	DELVIT	Philippe	Président de section 03	X
Monsieur	JAZOTTES	Gérard	Directeur de la FCV2A	
Monsieur	LEROY	Michel	Directeur de la FOAD	
Madame	FABAS-SERLOOTEN	Anne-Laure	Responsable Antenne Montauban	X
Madame	DARIO	Aurélie	RAF FOAD	X
Madame	PORCARIO	Stéphanie	Chef de Pôle Licence Droit	
Madame	PINQUIE	Marie-Pierre	Chef de Pôle Master Droit	
Monsieur	FERREIRA	Daniela	SG École Européenne du Droit	X
Monsieur	MARTY	Marcel	Directeur du DSF - SCD	X
Monsieur	ALOS MELERO	José	Directeur des Études et de la Scolarité	
Madame	BOTTON	Antoine	Directeur IEJ	
Monsieur	JACQUEMIN	Zoé	Directrice ESL	

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 24/10/2023

Monsieur	ANDRIANTSIMBAZOVINA	Joël	Directeur E2DSP	
----------	---------------------	------	-----------------	--

Le conseil débute à 13h00.

Il est donné lecture des procurations.

1. Actualités

On achève la rentrée qui s'est globalement bien passée, mais nous avons subi 3 incidents entre étudiants et un à l'égard d'un enseignant. Les incidents entre étudiants font l'objet de poursuites disciplinaires, ainsi qu'un signalement au procureur de la République. Au-delà de cette politique que nous allons appliquer systématiquement, la difficulté étant que la commission met du temps (nécessaire) à se réunir. L'idée serait de travailler avec les services de l'université et la section disciplinaire pour qu'en période de rentrée, elle soit plus opérationnelle pour traiter ces cas-là et que l'on puisse mobiliser la cellule plus rapidement. La Faculté et l'université sont au soutien moral, mais aussi juridique, pour les victimes. Des dysfonctionnements de locaux avec l'amphi Valade et le bâtiment de science politique qui l'hiver est compliqué.

Nous préparons déjà la rentrée prochaine. Les mois de janvier et février sont très importants, car ce sont des mois durant lesquels nous avons trois événements : Infosup, du 11 au 13 janvier au MEET. La journée métier le 18 janvier est banalisée pour tous les cours de la L1 au M1 compris. La Journée Portes Ouvertes, le samedi 03 février. Concrètement, ces journées sont une charge en plus pour chacun, mais c'est une charge qui est essentielle. Ces mois de l'orientation des lycéens futurs étudiants et de nos propres étudiants sont cruciaux pour l'ensemble de notre Faculté. En quelques chiffres, si on prend exemple en 1ère année de la licence générale, nous ouvrons 1430 places, en droit et gestion 60 places et en économie-droit 90 places. En 15 jours, nous remplissons deux tiers des places et par ailleurs, cette année, nous n'avons pas ouvert de procédure complémentaire. En revanche, toujours pour le parcours général, il y a 400 étudiants qui mettent longtemps à s'inscrire. Ça veut dire qu'il y a un enjeu à attirer les étudiants et en ce sens, il y a un intérêt à être sur les stands. Le 18 janvier, pour la journée métier, nous sommes plus en retrait pour laisser la place aux métiers. L'année dernière, il y a eu une adhésion massive de la part des étudiants avec plus de 100 professionnels qui sont venus présenter à peu près 70 métiers. En plus de ça, nous avons essayé d'adjoindre à chaque intervenant extérieur un enseignant-chercheur. Ce sont des sessions d'1 heure, 1 heure 30, de présentation d'une activité professionnelle. Cette combinaison a un intérêt qui est la présentation du métier et la manière d'arriver à ce métier. Un mailing va être fait pour solliciter les enseignants-chercheurs à faire part de leur volonté de proposer un choix de métier, un intervenant et enfin s'il souhaite l'accompagner. Pour terminer, le samedi 3 février, c'est la journée portes ouvertes. En réalité, nous accueillons à la fois des lycéens pour leur présenter nos études avec un certain nombre de conférences et à la fois nos étudiants pour la poursuite en Master. Ces trois jours sont sous la maîtrise d'œuvre du SUIO-IP avec la participation de la Faculté de droit et de science politique, des

enseignants-chercheurs et des étudiants. Ces journées essentielles visent à préparer la rentrée prochaine pour l'ensemble de nos étudiants. Concernant l'antenne de Montauban, le forum des métiers du droit avec des professionnels de la ville aura lieu le 19 janvier et les Journées Portes ouvertes auront lieu le 10 février pour permettre aux étudiants montalbanais de participer à la JPO toulousaine du 03 février.

Nous organisons mi-novembre une réunion des directeurs de master pour évoquer tous les points qui concernent directement les masters. Un bilan Monmaster va être présenté et il faudra prendre un certain nombre de décisions, notamment la question de la hiérarchisation des vœux de la part des étudiants. D'ores et déjà, les directeurs de master doivent donner leurs attendus pour l'année prochaine, ainsi que les CGEV. Lors de cette réunion, la question des missions des directeurs sera abordée.

S'agissant des licences, nous avons fait partir les attendus et les CGEV pour Parcoursup. Il ne va pas y avoir de grandes révolutions pour la prochaine rentrée. La question de la baisse des capacités en droit n'est pas encore tranchée. S'agissant des LASS, la presse a évoqué que suite à une Conférence des doyens de médecine, ils ont mentionné le souhait mettre fin collectivement aux LASS droit et l'idée étant de recentrer aux matières sites scientifiques. Nous allons voir ce qu'il en est avec les responsables de Paul Sabatier. Ce point-là, reste à suivre.

Sur l'avancement de l'École de droit, on attend un retour de la présidence de l'université sur nos statuts votés en février 2023 avant le passage en conseil d'administration. Par ailleurs, les enseignants-chercheurs ont reçu ce matin, le résultat du questionnaire Recherche qui comporte beaucoup d'enseignement. Nous allons déployer un questionnaire plus court à destination des doctorants. Concernant la question de la formation, un calendrier de travail est en cours d'élaboration, cependant, nous attendons que l'université paramètre le cadre.

Les présidents de section ont été réunis sur la question des futurs postes et la question de l'évaluation des enseignements-chercheurs. Dans le cadre EPE, les sections doivent se mobiliser, car il y aurait un certain nombre de postes supplémentaires et en ce sens, il faut faire remonter des besoins argumentés au niveau central pour arbitrage. S'agissant de l'évaluation, cette procédure est un peu erratique et il faudrait que les enseignants-chercheurs s'emparent de cette question, afin de savoir comment ils envisagent d'être évalués.

Monsieur le doyen fait remarquer que nous avons beaucoup moins d'étudiants en conseil dû au fait que les étudiants réussissent leurs examens et n'appartiennent plus au collège pour lequel ils avaient élu. Néanmoins, il va y avoir des élections en février et nous allons bientôt accueillir de nouveaux membres.

2. Discussion préparatoire

2 – A Missions d'un responsable de Master (Parcours) et 2 – B Missions d'un responsable de Master (Mention)

En préambule, Monsieur le doyen présente le calendrier global et ainsi, il annonce qu'il souhaiterait que les discussions commencent aujourd'hui. Que mi-novembre, ces questions-là soient évoquées avec les directeurs de masters lors de la réunion spécifique aux directeurs de Masters. Qu'ils travaillent à leur tour dessus pour être prêt d'ici janvier pour mettre en place des responsabilités pédagogiques des directions de parcours et de mention. Pour rappel, c'est le conseil de faculté qui attribue les responsabilités de master et il est logique que nous soyons décisionnaires de cette question-là.

Un travail est à mener sur l'attribution des responsabilités de parcours de Master 2 et de mention Master 1. Ce que l'on attribue avec 50 heures de décharges dans un cas et 30 heures de décharges dans l'autre cas, ne correspond pas à la structuration en parcours en M1 et M2 et en mention niveau M1 qui rassemble un certain nombre de parcours. Il faut en ce sens, réfléchir à la manière dont nous attribuons ces responsabilités en prenant en compte certains masters tubulaires dans lesquels on a un parcours de master 1 et un parcours de master 2, le tout étant dans une mention et puis certaines mentions qui sont beaucoup plus large comme *Droit des affaires* dans lequel on retrouve 8 parcours. Un travail est à mener également sur la question du contenu ; *que doit faire un directeur de parcours et un directeur de mention ?* Il faut avoir un révérenciel en cas de manquement de la direction de Master pour résoudre certaines situations. Mais aussi, il est un fait que nous allons collectivement être évalué d'une part et que d'autre part, nous allons présenter un projet d'accréditation au ministère. Les fiches de postes présentées en séance aux membres du conseil de Faculté sont le fruit du travail empirique et les dernières fonctions qui ont été attribuées. Elles ont été concédées sur la base d'un certain nombre de missions. La FOAD a été sollicitée pour s'associer à ce projet. L'objectif du travail présenté est de l'améliorer durant les 3 mois prochains avec les directeurs de masters et les membres du conseil de Faculté. Ce document a pour vocation d'être utile aux directeurs de Master. Le dernier point concerne la durée d'attribution de ces fonctions qui n'est pas possible de cadrer actuellement par le conseil de Faculté.

Monsieur le Vice-doyen rapporte qu'en tant qu'évaluateur HCERES à Paris II, la mention seule est évaluée et quand la mention dysfonctionne, ils évaluent les parcours, car les parcours prennent le relais. On a une fiche pour les responsables de mention qui concerne des responsabilités de M1 qui sont copier/coller d'une responsabilité de M2 et on a une fiche sur les responsables de parcours qui sont en charge de fonctions qui devraient être, du point de vue de l'HCERES, transversalisés au niveau des responsables de mention. En ce sens, il faut que dans la fiche *Responsable de mention* avec tout ce qui est : interdisciplinarité mise en commun, proposition de module commun de différents parcours et ensuite une fiche *Responsable de parcours* qui a la charge de la spécificité.

Pour avancer sur cette réflexion, le 23 novembre 2023, une réunion à destination des directeurs de Master, aura lieu pour déclencher un travail progressif. Deux volontaires, Madame le Professeur Marie Bassano et Monsieur le Vice-doyen Xavier Bioy, sont désignés pour mener un travail sur les fiches dans le sens d'une transformation. L'idée, c'est de montrer aux directeurs l'évolution, qu'ils comprennent l'intérêt de ces modifications et enfin l'intérêt de changer certaines pratiques individuelles.

2 – C Missions d'un responsable de cours avec travaux dirigés

Les assesseurs, Monsieur Alexandre Chazelle et Madame le Professeur Nadège Jullian ont été sollicités pour déterminer les missions des responsables de cours avec travaux dirigés. Des relations tripartites sont en jeu entre le responsable du cours, les chargés de travaux dirigés et les étudiants. Dans le cadre d'un processus d'amélioration de ces relations, l'idée générale est de commencer une réflexion sur l'intérêt de les normaliser ses relations-là, étant entendu que les pratiques sont extrêmement diverses et variées, avec aussi une problématique en toile de fond, que nous avons de plus en plus de mal à recruter des chargés de travaux dirigés. Pour plus d'homogénéité, il faudrait se pencher sur la répartition des missions attribuées, aux chargés de cours, aux chargés de TD et aux étudiants. Il convient aussi de réfléchir sur le mode de recrutement des chargés de TD et de ne pas laisser cette tâche que dans les mains de chargé de cours. De plus, qui doit s'occuper de la répartition des heures d'enseignement des chargés de TD. Peut-être que les présidents de section devraient s'en occuper. Dans la répartition des tâches, on devrait prendre en compte la catégorie des enseignants-chercheurs titulaires qui donnent des TD. Il faudrait cadrer la délégation de pouvoir de notation lors des oraux. Il est nécessaire de remettre en place une campagne de recrutement des chargés de TD de manière virtuelle, par exemple de mars à mai. Lors de la dernière conférence des doyens, il a été révélé qu'on peut passer par des contrats LRU à temps partiel qui permet de recruter des chargés de travaux dirigés pour 1 an. La seule contrainte, c'est qu'il faut faire un comité de sélection.

3. SCREI, renouvellement de l'accord cadre de mobilité étudiante avec l'Institut Technologique Autonome du Mexique, ITAM

C'est le renouvellement d'une convention entre l'université Toulouse Capitole, TSE et l'ITAM au Mexique. Poursuite de la coopération de mobilité étudiante dans les domaines du droit, de la gestion et de l'économie. Les flux d'étudiants restent inchangés soit, 2 étudiants à l'année ou 4 au semestre. Cet avenant est valable pour une durée de 5 ans. Partenaire de bonne qualité, très réputé en Amérique latine et il y a une forte demande de nos étudiants de LDE.

Ce point est adopté à l'unanimité.

4. Demandes de financement

4 – A Demande de subvention de 1004€ pour l'Association des doctorants et docteurs de l'IRDEIC pour la production et la mise en place d'un journal des doctorants qui feraient participer l'ensemble des doctorants de notre composante. Ils nous sollicitent pour des frais de reprographie et de graphisme.

Il est demandé qu'une version du papier soit présentée aux membres du conseil de Faculté avant d'accorder la subvention.

4 – B Demande de subvention de 2200€ pour le séminaire de la jeune recherche de l'Association Française d'Études Européennes « Le droit spatial saisi par le droit de l'Union européenne » qui aura lieu les 14 et 15 novembre 2023. Cette subvention servira pour l'organisation d'un déplacements, frais de bouche et une publication à l'issue du séminaire.

Le financement est adopté à l'unanimité.

4 – C Demande de subvention de 9600 € de l'enveloppe du Master Droit des Affaires, parcours secteur financier vers l'Association du Master secteur financier pour financer les deux trajets allers-retours des 30 étudiants pour se rendre à Paris. Ce sont des séjours de formation intensive en janvier et en mars.

Il n'y a pas de lettre de soutien du directeur et il n'y a pas d'argent dans l'enveloppe.

Il est demandé de compléter la demande.

4 – D Demande de subvention de 5000 € de l'enveloppe du Master 2 droit du patrimoine vers l'Association ingénierie du patrimoine. Pour la participation à des futurs et différents séminaires.

Encore une fois, il n'y a pas de lettre de soutien du directeur.

Il est demandé de compléter la demande.

4 – E Demande de subvention de 2500 € de l'enveloppe du Master 2 Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires vers l'Association Univ'agro pour que les étudiants se rendent au Salon de l'agriculture ainsi que des déplacements dans les entreprises locales.

Le financement est adopté à l'unanimité.

4 – F Demande de subvention de 1000 € pour l'Orchestre Symphonique Étudiant de Toulouse au titre de l'année au titre de l'année 2024.

Le financement est adopté à l'unanimité.

4 – G Demande de subvention de 1000€ pour l'Académie de Législation. Ce montant permettra en partie de financer le bulletin de l'académie de législation et les 6 prix de thèses.

Le financement est adopté à l'unanimité.

5. Questions diverses

5 – A Les prix de thèses :

Monsieur le Vice-doyen fait part de son inquiétude vis-à-vis des Prix de thèses de l'IFR (qui n'existe plus). Lors de la Rentrée solennelle, nous avons primé les prix de thèses d'il y a deux ans. Il va être mis en place la sélection des prix de thèses de l'année N-1. Il y a une difficulté rencontrée à cause du faible taux de réponses de la part des directeurs de Laboratoire qui constituaient l'ancien conseil de l'IFR, fait que la sélection n'est pas encore aboutie pour l'année 21-22. De plus, il reste 22-23 à gérer. Dans le même temps, le budget de l'IFR a été fondu et reversé à la DAR

(Direction d'Appui à la Recherche). Le conseil de Faculté va porter le souhait que ce montant soit alloué aux publications des prix de thèses. Nous allons également demander aux Présidents de section la répartition qu'il y avait auparavant pour refaire un comité de sélection.

5 – B Sortie temporaire lors des examens :

Lors de la CEVE de septembre 2022, la charte des examens a été revue et celle-ci autorise les étudiants à sortir temporairement entre la fin de la première heure et la fin de la deuxième heure durant les épreuves de 3 heures. Il est précisé qu'un surveillant accompagnera l'étudiant. Par ailleurs, le motif de cette sortie n'est pas mentionné. Dans le compte-rendu de la séance de la CEVE, il est précisé que ce changement a été discuté entre les composantes alors que ce dossier n'a jamais été porté à la connaissance de la Faculté de droit. Nous allons clarifier la question de la surveillance avant les prochains examens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 40.